

Recommandations pour les institutions et les résidents

Benoit de WAZIERES*, Monique ROTHAN-TONDEUR, Gaétan GAVAZZI, Benoît LEJEUNE, François PIETTE, Rajat DERBAL, Saïd AZZI, Kathleen CHAMI, Joseph HAJJAR

Observatoire du Risque Infectieux en Gériatrie, Hôpital Charles Foix, 94 205 Ivry-sur-Seine

*Service de Médecine Interne et Gériatrie Groupe hospitalo-universitaire Carémeau
Place du Professeur Robert Debré 30029 NIMES Cedex 9





Les institutions ou EHPAD

- De dix à 500 lits!
- Avec ou sans médecin attitré
- Le médecin coordonnateur, quand il existe, n'a pas de pouvoir décisionnel.
- Les dépenses supplémentaires (ex:SHA) sont imputées directement au coût du séjour donc aux familles (1800 à 2500 euros/mois)
- Les « procédures et contraintes » sont difficiles à appliquer dans un lieu de vie qui est un domicile.
- Epidémiologie mal connue mais gros réservoir de BMR (PRIAM)



Recommandation BMR

- Il est recommandé de faire une convention avec le ou les laboratoires d'analyse médicale pour une identification des prélèvements microbiologiques sur lesquels sont isolées les bactéries multirésistantes (SAMR, EBLSE, ECASE, ERV, PARC, A baumannii RC....)
- Il n'est pas recommandé de réaliser un dépistage systématique des porteurs de SAMR dans les EHPAD ni à l'entrée ni au cours du séjour.
- Il est recommandé d'organiser le suivi des patients porteurs de BMR.



Gestion d'Epidémies

- Il est recommandé d'identifier au sein de l'EHPAD, une personne référente en hygiène chargée d'analyser, d'évaluer et de coordonner toute situation infectieuse suspectée au sein de la structure.
- Il est recommandé de définir un partenariat avec l'antenne régionale du centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (C-CLIN)



Documents

- Il est recommandé de regrouper les procédures dans un document accessible à tout moment et à tous car pour être appliquées les procédures doivent être connues



- Il est recommandé d'inclure dans le classeur d'hygiène les documents relatifs aux procédures et conduites à tenir en cas de situation épidémique (grippe, infection invasive à pneumocoque, gale, tuberculose, etc.....).



Maladies infectieuses à potentiel épidémique

- Il est recommandé de mettre en place une surveillance des infections à potentiel épidémique (grippe, tuberculose, infections invasives à pneumocoque, infections à Clostridium difficile, tuberculose, conjonctivite virale, gale ...)
- Il est recommandé que tout soignant ayant connaissance d'infection à potentiel épidémique lors de son activité informe la personne référente



Epidémie

- Il est recommandé, en cas d'épidémie, de limiter les visites et les regroupements dans des lieux communs de vie au sein de l'EHPAD, en maintenant si possible les résidents malades dans leur chambre



Maladies infectieuses à potentiel épidémique

- Il est recommandé de mettre en place un programme annuel d'incitation forte à la vaccination contre la grippe auprès des professionnels de santé et des résidents, en amont de la période épidémique habituelle en concertation avec la direction et la médecine du travail
- Vacciner à l'admission contre le pneumocoque.



Vaccinations

- Il est recommandé de rappeler aux professionnels de santé et au personnel s'occupant de personnes à risque que la vaccination antigrippale annuelle est la mesure de prophylaxie essentielle
- En cas de syndrome grippal chez un personnel non vacciné, il est recommandé qu'il soit mis en arrêt de travail ou défaut porte un masque chirurgical



Mesures de contrôle

- Il est recommandé que la cellule d'alerte réunisse au moins le directeur de l'établissement, la personne référente en hygiène, le médecin coordonnateur, le médecin du travail et la personne concernée par la logistique. L'antenne régionale du CCLIN peut être éventuellement sollicitée en cas de difficultés particulières



Mesures pratiques de contrôle de l'épidémie

- Il est recommandé, en cas d'épidémie, de renforcer les mesures d'hygiène standard et de proposer les mesures complémentaires adaptées
- il est recommandé de limiter les visites et les regroupements
- Il est recommandé d'organiser la communication interne auprès des résidents, des familles ...



Il est recommandé que les responsables des EHPAD fassent en sorte que l'hygiène des mains constitue une priorité dans l'établissement dont ils sont responsables :

- En veillant à ce que des distributeurs de produits soient accessibles au moment où les soins sont dispensés
- En veillant à ce que les points d'eau soient équipés en conformité avec les recommandations : eau pour soins standard, distributeur de savon, essuie mains jetables et poubelle
- En fournissant des produits en conditionnements unitaires
- En organisant la formation et l'information des professionnels et intervenants dans leur établissement.
- En instaurant une politique d'hygiène des mains au sein de l'établissement :
 - o Protocoles et formations des professionnels, évaluation des pratiques,
 - o Sensibilisation des résidents et de leurs proches.



POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL

- il est recommandé que le personnel bénéficie d'une formation spécifique dans le domaine des maladies infectieuses
- il est recommandé de ne pas organiser les formations du personnel sur les horaires et lieux habituels de travail



RATIO PERSONNEL / PATIENT

- En l'absence de données suffisantes, il n'est actuellement pas possible de définir le ratio optimal de soignants au sein des EHPAD dans cette optique de prévention des infections



POLITIQUE ANTIBIOTIQUE EN EHPAD

- Un guide de bon usage des antibiotiques, doit être mis en place auprès des prescripteurs en EHPAD
- Il est recommandé de mettre en place à l'échelon local ou régional, voire national, une consultation téléphonique d'aide à la prescription antibiotique en EHPAD
- Une collaboration est nécessaire entre le(s) services de microbiologie, et la (les) pharmacie(s) intervenant dans l'EHPAD ainsi qu'avec l'infectiologue et le comité du médicament de l'hôpital référent



Dispositifs médicaux stériles

- Il est fortement recommandé devant la complexité des procédures et techniques de traitement des dispositifs médicaux et leur difficulté de mise en œuvre, d'utiliser des dispositifs médicaux stériles à usage unique à chaque fois qu'ils sont disponibles sur le marché ; Il s'agira par exemple des sets à pansement, sets à points, dispositifs de prélèvement capillaire, sondes rectales, spéculums, sets à soins de bouche, kits d'aérosolthérapie, kits d'humidification pour oxygénothérapie



TROUBLES DEGLUTITION

- Il est recommandé de dépister des troubles de déglutition devant la survenue d'une pneumopathie
- Il est recommandé d'adapter la quantité et la texture des aliments déglutis chez un résident avec troubles de la déglutition
- Et l'hygiène bucco dentaire



TROUBLES de l'HYDRATATION

- Il est fortement recommandé de dépister les troubles de l'hydratation en EHPAD
- Il est recommandé de réaliser une réhydratation par hypodermoclyse, plutôt que par voie intraveineuse
- Plan canicule...



TROUBLES de l'HYDRATATION

- Il est fortement recommandé d'avoir un personnel soignant formé sur les indications de la pose des cathéters intra-vasculaires et de la perfusion sous-cutanée, les procédures de pose et de maintien des cathéters intra-vasculaires et des dispositifs de perfusion sous cutanée.



Les cathéters sous-cutanés

- Il est fortement recommandé, dans le cadre de la protection des professionnels vis-à-vis du risque infectieux d'utiliser un dispositif qui ne laisse pas en place une aiguille métallique à savoir un cathéter court



- Il est recommandé de tenir compte des capacités d'absorption du tissu sous-cutané pour le choix du site d'insertion du dispositif de perfusion sous cutanée. Par ordre décroissant (parois latérales de l'abdomen en dehors de la zone péri-ombilicale, zone antéro-externe des cuisses à la jonction des tiers moyen et inférieur, face latérale antérieure du thorax, région sous-claviculaire à 3 travers de doigt au-dessous du milieu de la clavicule, dans la région sous-scapulaire du dos, lorsque le patient est agité ou la face externe du bras).



- Il est recommandé, avant toute manipulation du cathéter et de l'ensemble des éléments constituant le dispositif de perfusion, de réaliser un traitement hygiénique des mains soit par friction désinfectante à l'aide d'un gel ou d'une solution hydro-alcoolique soit par lavage hygiénique des mains avec un savon antiseptique).



Gestion de la sonde vésicale

- Il est recommandé que la première mesure à mettre en place pour la prévention de l'incontinence urinaire et/ou fécale chez le sujet âgé suffisamment valide est de faciliter l'accès aux toilettes par un environnement adapté et connu ou une aide



Gestion de la sonde vésicale

- Il est recommandé de choisir la méthode de drainage urinaire la plus adaptée par ordre de préférence : conduite aux toilettes à intervalles réguliers, étui pénien, changes à usage unique, sondages itératifs.



Recommandations pour les soins au patient porteur d'un étui pénien

- Il est recommandé d'effectuer tous les jours une toilette soigneuse permettant le dépistage des complications locales de ce dispositif : ulcération, macération, surinfection (mycose), phimosis
- Il est recommandé d'inclure l'hygiène bucco-dentaire dans la toilette
- Il est recommandé d'adapter la texture des aliments déglutis chez un résident avec troubles de la déglutition
- Il est recommandé de veiller à une bonne hydratation



Recommandation 8

- En EHPAD, il est possible de travailler en tenue civile sauf dans le cas de soins directs



Conclusion

- Culture de l'Hygiène et des bonnes pratiques a promouvoir, notamment dans les petites institutions.
- Mesures simples et applicables par tous.
- Problème du manque de personnel soignant et de leurs grande mobilité.